



Jaunay-Marigny, le 15 Février 2022

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à l'inscription scolaire de votre enfant pour la rentrée 2022/2023 au sein d'un des établissements publics de la Commune.

Vous trouverez ci-joint la liste des documents nécessaires à cette pré-inscription scolaire :

- Fiche de renseignements (à compléter)
- Copie du livret de famille
- Fiche Sanitaire (à compléter) et Copie des Vaccinations
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Copie du jugement dans le cas de séparation/ divorce
- Certificat de radiation s'il y a un changement d'établissement scolaire

Le dossier complet est à remettre au service administratif du Pôle Education/Jeunesse auprès de Mme Malherbe Claire.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Pôle Education/Jeunesse  
6 Avenue Gerard Girault  
86130 Jaunay-Marigny  
05.49.62.26.36

[education-jeunesse@jaunay-marigny.fr](mailto:education-jeunesse@jaunay-marigny.fr)

Lundi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h / 13h30-16h45

Mercredi: 13h-18h

Jedi : 13h-16h45

Vendredi : 8h45-12h30

A l'issu de l'étude de votre dossier, un courrier vous sera adressé notifiant l'école de rattachement.

Le Pôle Education/Jeunesse reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Aurore COURTIN**  
Adjointe au Maire  
Chargée de l'Education, Enfance et Jeunesse